



**SYNERGIE DE FEMMES POUR LES VICTIMES
DE VIOLENCES SEXUELLES**

« S.F.V.S »

E-mail : ssfvs13@gmail.com

Tel : (+243) 818500033, (+243) 995484965

BP.227 Gisenyi/Rwanda



Assurer la paix et la représentation politique égale des femmes en RD Congo

Justine MASIKA BIHAMABA, PCA de la SFVS.

26 Juillet 2018

Monsieur le Président, vos Excellences,

Bonjour, J'adresse mes remerciements à l'ambassadeur suédois qui m'a invitée en ce lieu pour que je puisse parler au nom des femmes congolaises, trop souvent victimes de violences sexuelles, et exclues de la gestion de la chose publique et des négociations de paix.

Je suis Femme défenseurs des droits humains et la Présidente du Conseil d'Administration de la Synergie des Femmes pour les victimes des Violences Sexuelles, une plateforme de 35 organisations qui travaillent pour l'amélioration, la promotion, la défense, le respect et la protection des droits des femmes et surtout des femmes victimes de violences sexuelles. Nous intervenons également dans la gouvernance, le plaidoyer, la protection des droits humains et la construction d'une paix durable au Nord-Kivu à l'Est de la RDC.

J'aimerais aujourd'hui aborder 3 thèmes :

- la MONUSCO,
- La croissance de l'insécurité et l'augmentation des cas de violences sexuelles faites aux femmes et filles ;
- Le climat politique tendu suite à la non tenue des élections dans le délai constitutionnel ;

MONUSCO

La décision de fermer certaines bases de la MONUSCO expose une fois de plus la population civile dans les zones sensibles. Malgré le déploiement rapide, les interventions arrivent souvent trop tard, alors que l'irréparable est déjà commis. Suite à une réduction de moyens financiers, le Bureau Conjoint des Droits de l'Homme n'est plus présent sur le terrain et, de ce fait, n'arrive plus à documenter efficacement les cas de violations graves des droits humains qui sont maintenant rapportés par téléphone.

La population craint également les désordres et débordements le jour des élections et espère que la MONUSCO assurera la formation des policiers congolais dans la perspective du maintien de l'ordre et de la sécurisation des bureaux de vote.

La croissance de l'insécurité et l'augmentation des cas de violences sexuelles faites aux femmes et filles

En République Démocratique du Congo, la situation des femmes et particulièrement celles victimes des violences sexuelles s'aggrave de jour en jour en raison de la multiplication des groupes armés. Ces groupes sont à l'origine des guerres à répétition occasionnant les viols de masse et les déplacements de population, majoritairement les femmes et leurs enfants. Les cas de viols et violences ont augmenté cette année de plus de 60% dans le Nord-Kivu.

Le climat politique tendu suite à la non-tenue des élections dans le délai constitutionnel

Le climat politique en RDC est très tendu en raison de la non tenue des élections dans le délai constitutionnel. Différentes manifestations ont été réprimées par les forces de l'ordre, occasionnant des morts parmi les civils, beaucoup des dégâts

matériels (surtout les couvents et les églises catholiques), les arrestations arbitraires des leaders du mouvement citoyen, des acteurs politiques de l'opposition et des défenseurs des droits humains. A cinq mois des élections prévues, la décrispation politique est loin d'être une réalité pour les activistes toujours emprisonnés.

En plus de cette instabilité politique et de la répression brutale des voix dissidentes, plusieurs projets de réformes juridiques initiés par le gouvernement congolais tendent à réduire davantage la liberté d'expression et l'espace civique congolais. Parmi elles, une réforme vise la modification du régime de fonctionnement des ONG (nationales et internationales) et une autre la lutte contre le terrorisme. Si ces réformes sont adoptées dans leurs termes actuels, les principes clé de l'état de droit seront sapés.

Le faible taux de participation de la femme dans le processus électoral en cours et autres instances de prise de décisions

La loi Electorale, promulguée le 24 décembre 2017, constitue une entrave grave aux droits et libertés des congolais. Elle impose en effet de nombreuses contraintes, exigeant entre autres des candidats d'atteindre un seuil de représentativité d'au moins 1% de voix au niveau national. En conséquence, aucun dossier de candidature aux élections provinciales n'avait été déposé au jour de la date limite de dépôt dans certaines circonscriptions. En outre, cette loi discrimine particulièrement les femmes dans la compétition électorale, ne prenant pas en compte leurs conditions socio-économiques. La loi impose ainsi le paiement d'une caution de \$1,000 aux candidats, somme astronomique pour les femmes et les jeunes vivant pour la plupart avec un revenu inférieur à \$1 par jour. Le Forum des Femmes Congolaises sur la résolution 1325, représentant les femmes de toutes les provinces, a ainsi mené un plaidoyer auprès des autorités de la République pour demander l'abandon du projet.

L'usage de la machine à voter proposé par le gouvernement est également contesté par les acteurs politiques et la majorité de la population par crainte de fraude électorale. La RDC a actuellement une population à 65% analphabète, majoritairement des femmes et des jeunes, qui auront des difficultés énormes à utiliser cette machine.

Pour terminer, en ma qualité de femme défenseur des droits humains, Présidente du Conseil d'Administration de la Synergie et au nom de toutes les femmes exclues et victimes d'abus, nous recommandons au Conseil de Sécurité et aux Etats membres:

- D'exercer une pression sur le gouvernement de la RDC afin qu'il mette en œuvre une politique favorisant réellement la participation de la femme aux instances de prise de décisions et les candidatures féminines aux élections ;
- De demander au gouvernement de respecter la liberté d'expression, le droit de manifester et l'espace civique de la population congolaise ;
- D'exiger du gouvernement le respect de l'Accord de la St Sylvestre, de la constitution et de la règle de droit ;
- Que la MONUSCO restaure ses bases dans les zones sensibles pour assurer une protection effective des civils, qu'elle appuie le processus électoral en cours et que le Bureau Conjoint des Droits de l'Homme documente efficacement les violations des droits humains en se rendant sur le terrain ;
- D'appuyer matériellement les organisations de la société civile qui œuvrent pour la promotion et la défense des droits de femmes afin qu'elles forment les femmes en leadership pour accéder aux postes de prise des décisions.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir fait l'honneur, en tant que femme défenseur des droits humains, de faire entendre la voix des sans voix. Merci.